



**Paul Guérin**



**FRANCE  
RUGBY**

# **Pôle d'Entraînement Rugby** *Section d'Excellence Sportive*

# **NIORT RUGBY CLUB**

**Journée de détection**  
**le Mercredi 22 mai 2024**

**Portes ouvertes du Lycée Paul Guérin**  
**Vendredi 09 et Samedi 10 février 2024**



## **CONTACT**

**Monsieur Asserquet Baptiste**  
**Coordinateur technique du Niort Rugby Club**

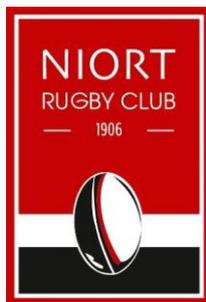
📞 **06 86 76 85 25**



**baptiste.asserquet@gmail.com**



Paul Guerin



FRANCE  
RUGBY



# Présentation de la Section d'excellence sportive Rugby

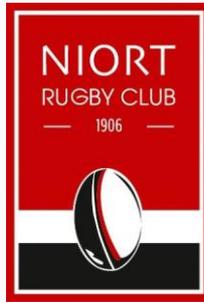
—

## Niort Rugby Club





**Paul Guérin**



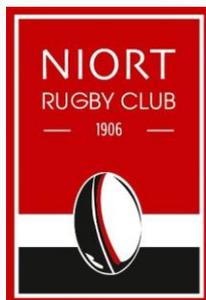
## LES OBJECTIFS

Le NIORT RUGBY CLUB, fort de son partenariat avec le Lycée Paul GUERIN, compte sur la section d'excellence sportive Rugby pour atteindre différents objectifs, à savoir :

- Allier une pratique sportive de haut niveau et une scolarité adaptée au joueur.
- Permettre au joueur d'atteindre son plus haut niveau de performance.
- Individualiser les entraînements.
- S'entraîner à s'entraîner.
- Accompagner le joueur dans sa construction personnelle :
  - Devenir citoyen
  - Être responsable
  - Devenir autonome
  - Apprendre à s'organiser
  - Construire son projet professionnel
- Permettre aux joueurs d'accéder peut-être au plus haut niveau.



**Paul Guérin**



## LA STRUCTURE D'ACCUEIL « Lycée Paul GUERIN »



Implanté sur un espace de 10 hectares, le lycée Paul GUERIN propose un large panel d'enseignements :

- De l'enseignement général
- De l'enseignement technologique
- De l'enseignement professionnel
- De l'enseignement supérieur\*
- CDI et ouverture culturelle



*Foyer des élèves*



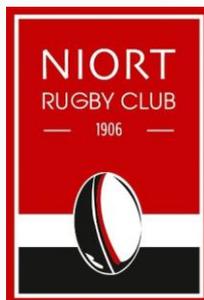
*Salle de conférence*



*Atelier productique*



**Paul Guerin**



## **LA STRUCTURE D'ACCUEIL**

### **« Lycée Paul GUERIN » suite**

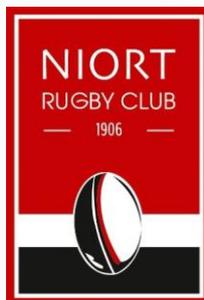
#### **- Classe de seconde générale et technologique :**

- Un tronc commun :
  - Français (4h)
  - Histoire - géographie (3h)
  - Langues vivantes (5h30)
  - Sciences Économiques et Sociales (1h30)
  - Mathématiques (4h)
  - Physique - chimie (3h)
  - Sciences de la Vie et de la Terre (1h30)
  - Éducation Physique et Sportive (2h)
  - Enseignement Moral et Civique (18h/an)
  - Sciences Numériques et Technologie (1h30)
- Un enseignement optionnel :
  - Éducation Physique et Sportive (3h)
  - Arts plastiques (3h)
  - Langue vivante 2 ou 3 Chinois (3h)
  - Section européenne en anglais (2h)

**! Les enseignements optionnels ne peuvent être suivis par les élèves de la section sportive rugby (contrainte d'emploi du temps).**



**Paul Guerin**



## **LA STRUCTURE D'ACCUEIL**

### **« Lycée Paul GUERIN » suite *bis***

#### **LA VOIE GÉNÉRALE**

##### **- Spécialités en classe de première et terminale :**

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, Littératures et cultures étrangères en anglais
- Langues, Littératures et cultures étrangères en anglais monde contemporain
- Mathématiques
- Physique et chimie
- Sciences Économiques et Sociales
- Numériques et Sciences Informatiques
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'Ingénieur
- Histoire Géographie et Sciences Politiques

#### **LA VOIE TECHNOLOGIQUE\***

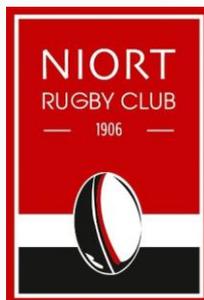
##### **- STI 2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable**

##### **1 choix parmi 4 enseignements en terminale :**

- ITEC : Innovation Technologique et Éco-Conception
- EE : Énergie et Environnement
- SIN : Système d'Information et Numérique
- AC : Architecture et Construction



Paul Guerin



## LA STRUCTURE D'ACCUEIL « Lycée Paul GUERIN » suite *ter*

### LA VOIE PROFESSIONNELLE\*

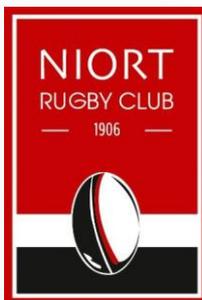
#### - Différentes filières :

- 2<sup>nd</sup>e TNE vers BAC pro MELEC: Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- 2<sup>nd</sup>e PMIA vers Bac pro Maintenance des Systèmes de Productions Connectés
- 2<sup>nd</sup>e REMI vers :
  - BAC Pro TRPM: Technicien de Réalisation
  - BAC Pro TCI: Technicien en Chaudronnerie Industrielle
- CAP RICS: Réalisation en Chaudronnerie Industrielle
- 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers : préparatoire aux formations professionnelles

**\* Pour les BAC Technologiques et Professionnels, de par leurs spécificités, il se peut que l'élève/joueur ne participe pas à tous les entraînements hebdomadaires.**



**Paul Guerin**



## **LA STRUCTURE D'ACCUEIL**

### **« Lycée Paul GUERIN » - Internat**

#### **L'INTERNAT :**

Est proposé par le lycée Paul GUERIN un internat de qualité permettant d'optimiser le bien être de l'élève.

Les frais d'internat comprennent (du lundi midi au vendredi midi) les repas, les petits déjeuners et les nuits. Ils sont calculés sur la base du nombre de jours d'ouverture aux élèves. À titre indicatif, le forfait annuel pour l'année 2023-2024 était de 1 448€ (hébergement et repas - facturé en 3 fois et payable à réception des factures) - « pas d'internat le dimanche soir ».

La journée type d'un interne n'appartenant pas au PER :

- 18H00 : fin des cours
- 18H00 à 18h30 : accès aux chambres et au foyer
- 18h30 à 19h15 : repas au self
- 19h15 à 21h00 : étude en salle
- 21h15 à 21h30 : foyer ou sport une fois par semaine
- 21h40 à 22h00 : accès aux chambres
- 22h00 : extinction des lumières jusqu'à 7h00

**Cet emploi du temps est conçu pour les élèves internes n'étant pas au P.E.R. Il est bien évident que des adaptations sont prévues pour les élèves faisant partie du Pôle d'Entraînement Rugby.**

#### **LA RESTAURATION :**

L'accès au restaurant se fait pour tous (interne ou demi-pensionnaire) à l'aide d'une carte facturée 1€ (tarif 2023), payée à l'inscription et remise le jour de la rentrée.

L'élève demi-pensionnaire peut aussi prendre des petits déjeuners au Lycée.

Pour information, les tarifs 2023 sont : repas à l'unité = 4,70€ pour les externes, 4€ pour les demi-pensionnaires, et petit déjeuner = 1,24€ (compris dans le forfait internat).

**Il existe un fond social régional pour venir en aide aux familles en difficulté (si elles en font la demande). Cette aide concerne les internes et les demi-pensionnaires.**



**Paul Guerin**



## LES INSTALLATIONS SPORTIVES

La section d'excellence sportive Rugby bénéficie d'un large panel d'installations sportives très performantes, en conformité avec les nécessités et exigences de la pratique de haut niveau.

Permettant d'optimiser le fonctionnement du Pôle et de travailler dans un confort certain, ces mêmes structures font parties intégrantes du Lycée Paul GUERIN.

Installations à notre disposition :



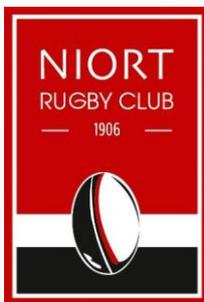
*Local de la S.E.S*

*Terrain d'entraînement*





Paul Guerin



FRANCE RUGBY

# LES INSTALLATIONS SPORTIVES

## *Salle de musculation*



## *Gymnase*

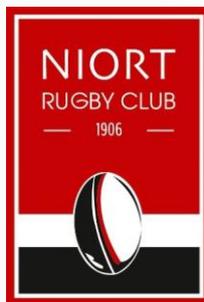


## *Vestiaires*





**Paul Guerin**



# LE RECRUTEMENT ET LE NIVEAU DES SPORTIFS

## Pré-requis et profil des sportifs recrutés :

- Entrer en classe de seconde,
- Suivre un enseignement général, technologique, professionnel,
- Suivre cet enseignement au Lycée Paul GUERIN,
- Être licencié à la Fédération Française de Rugby,
- Avoir une motivation indiscutable,
- Ne pas avoir de contre indication médicale.

## Nombre de candidats pour la saison 2024-2025 :

La Section d'excellence Sportive Rugby peut compter au maximum 30 joueurs. Lors de la journée de détection du Mercredi 22 mai 2024, le nombre de candidats retenus pour la saison prochaine sera **d'une douzaine de joueurs** environ.

## Recrutement des sportifs :

Les joueurs effectuent une demande volontaire d'inscription à la S.E.S par le biais d'un dossier de candidature spécifique. A réception de ce dossier, une convocation sera adressée par mail au joueur pour la journée de détection (évaluation sportive par l'encadrement technique du NIORT RUGBY CLUB) prévue le Mercredi 2024 au Lycée Paul GUERIN à NIORT (**Si le joueur n'apas encore le bulletin du 2<sup>ème</sup> trimestre, il est important de transmettre le dossier même incomplet à la date demandée. Il suffira de le transmettre le jour de la détection**).

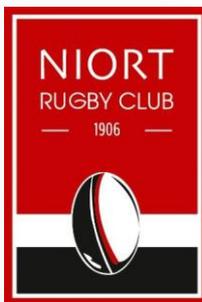
En suivant, la commission scolaire du Lycée examinera les dossiers scolaires et en fonction de l'orientation choisie par le joueur, donnera une suite favorable ou non.

## A l'issue de la journée de détection et de la commission scolaire :

- Les résultats seront envoyés par mail au joueur,
- En cas de réussite, dans ce même mail, sera précisée la démarche à suivre pour la suite (le joueur devra récupérer au Lycée un dossier d'inscription à l'établissement).



Paul Guerin



FRANCE RUGBY

## VOLUME ET ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS - RENTRÉE 2024

Les entraînements sont adaptés en fonction des calendriers des matchs, de l'état de santé, et de l'état de fatigue des joueurs.

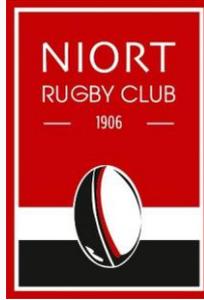
Les deux séances terrain de la S.E.S sont encadrées par 4 cadres techniques diplômés d'état, accompagnés d'un préparateur physique diplômé.

Les séances de Musculation sont encadrées par des préparateurs physiques diplômés.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h-10h				SALLE PPG 1 <sup>ères</sup> & Terms ③	
10h-12h					
12h-14h	MUSCULATION 12h00 - 13h00 ①		MUSCULATION 13h00 - 14h00 ②		
14h-16h			TERRAIN Technique indiv.		
16h-18h	TERRAIN Technique aux postes			SALLE PPG 2 <sup>ndes</sup> ③	
18h-19h					
19h-21h		Entraînement club M18 / filles	Entraînement club M16		Entraînement club



**Paul Guerin**

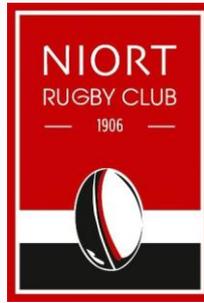


## L'ENCADREMENT DE LA SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE

- x Dirigeants Niort Rugby Club référents : Olivier LARROUY & Charles FRAIZE (Élus du NRC).
- x Coordinateur Technique : Baptiste ASSERQUET (Coordinateur Technique NRC).
- x Coordinateur Scolaire : Hervé BOTTÉ (Professeur d'EPS).
- x Kinésithérapeute référent : Marc BOUTILLER
- x Entraîneurs :  
Les entraînements s'effectuent sous la responsabilité des cadres techniques du Niort Rugby Club :
  - Charles DESPINOY, Diplômé d'État.
  - Baptiste Asserquet, Diplômé d'État.
  - Gwen LEMAIRE, Diplômé d'État.
  - Bastien METOIS, Diplômé d'État.
  - Loïc JAFFRES, Licence STAPS Entraînement sportif, DU PPH.
  - Maxence TURPEAU, Master STAPS Entraînement sportif, Certificat Préparateur Physique en Rugby.



**Paul Guerin**



**FRANCE  
RUGBY**

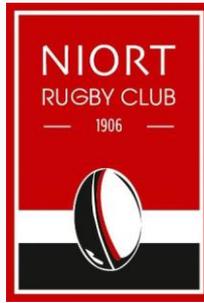
## LE SUIVI SCOLAIRE

- La liaison entre l'encadrement sportif et le Lycée Paul GUERIN, ainsi que le suivi scolaire est assuré par le professeur d'Éducation Physique, Monsieur BOTTÉ Hervé.
- En cas de nécessité, le joueur en difficulté scolaire pourra bénéficier d'un soutien scolaire par des professeurs et les assistant(e)s d'éducatifs.
- Des entretiens individuels seront réalisés régulièrement tout au long de la saison.

**L'objectif du Lycée est : 100% de réussite dans l'orientation scolaire.**



**Paul Guerin**



**FRANCE  
RUGBY**

## LA S.E.S EN PHOTOS



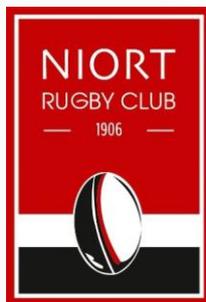
**Développement de la force, de la puissance et de la vitesse.**



**Développement individuel du joueur.**



**Paul Guerin**



## **CONTACTS, COORDONNÉES ET ADRESSES UTILES**

### **LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE PAUL GUERIN**

*19 rue des Fiefs - BP 92 - 79004 NIORT Cedex*

☎ 05 49 34 22 22

📄 05 49 24 89 97

✉ [ce.0790024@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790024@ac-poitiers.fr)

💻 [www.lycee-paul-guerin.fr](http://www.lycee-paul-guerin.fr)

### **NIORT POLE SPORT SANTÉ**

*107 Avenue de la Venise Verte - 79000 NIORT*

☎ 05 49 16 81 42

### **NIORT RUGBY CLUB**

Monsieur Asserquet Baptiste

Coordinateur technique du Niort Rugby Club

☎ 06 86 76 85 25

✉ [baptiste.asserquet@gmail.com](mailto:baptiste.asserquet@gmail.com)



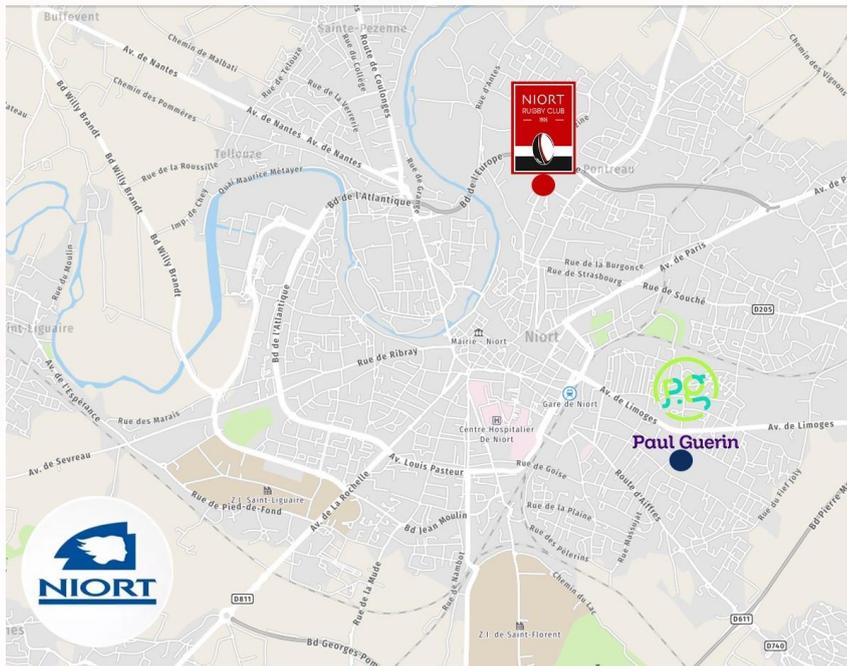
**Paul Guérin**



**FRANCE RUGBY**

# POUR SE RENDRE AU LYCÉE PAUL GUÉRIN

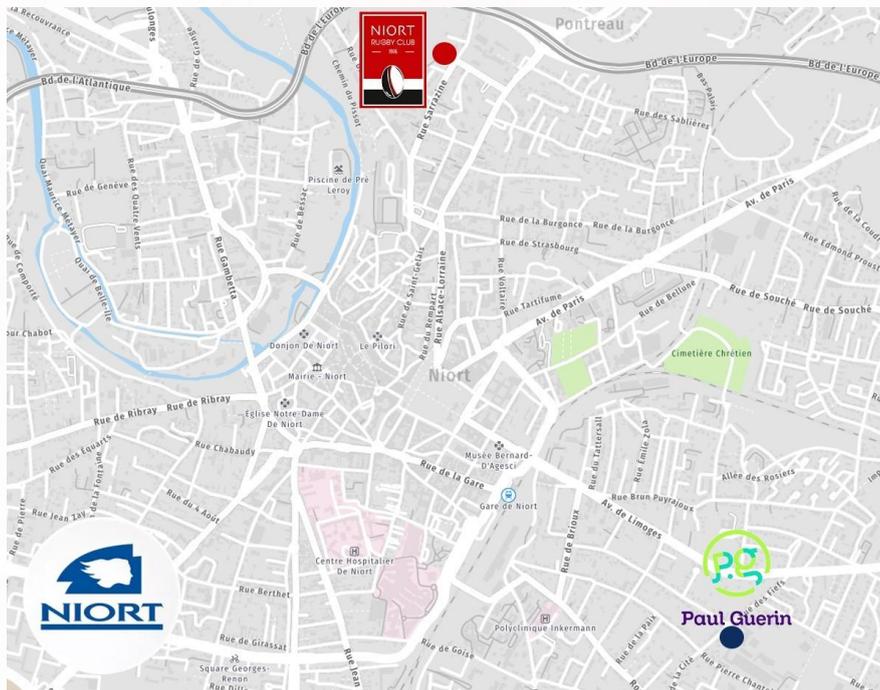
**DIRECTION  
NANTES  
FONTENAY/LE COMTE  
LA ROCHE SUR YON**



**DIRECTION  
PARIS  
POITIERS**

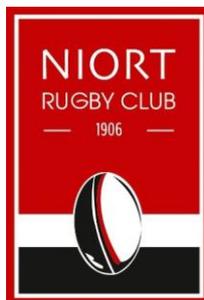
**DIRECTION  
LA ROCHELLE**

**DIRECTION  
BORDEAUX**





**Paul Guerin**



# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent règlement a pour objet de définir les règles à respecter par l'élève joueur dès lors qu'il intègre la section d'excellence sportive Rugby. Le règlement intérieur engage la responsabilité de l'élève-joueur et de ses représentants légaux.

## **ARTICLE 2 : LE DOMAINE SCOLAIRE**

Le règlement intérieur du lycée Paul GUERIN s'applique en tout terme et toute décision pour l'élève-joueur, qui s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur du Lycée Paul GUERIN.
- Effectuer dans sa totalité le travail demandé par les professeurs.
- Respecter les horaires d'études obligatoires.
- Alerter en cas de difficultés scolaires ses professeurs et le Coordonnateur Scolaire de la S.E.S
- Adhérer à l'association sportive du lycée et participer avec l'accord des responsables légaux aux différentes sollicitations sportives émanant du Lycée (UNSS).

En cas de manquement disciplinaire, l'élève-joueur s'expose à l'application des punitions et sanctions (chapitre 1 du règlement intérieur du lycée). En parallèle, la S.E.S réunira la commission disciplinaire pour l'étude de sanctions disciplinaires intra-S.E.S.

## **ARTICLE 3 : L'INTERNAT**

L'élève-joueur s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'internat.
- Respecter les internes et la composition des chambres.
- Veiller au rangement et à la propreté des affaires de sport.
- Sont interdits à l'internat tous les matériels de musculation, ballons, ...

## **ARTICLE 4 : LE DOMAINE SPORTIF**

L'élève-joueur s'engage à :

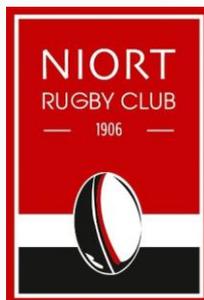
- Respecter le règlement intérieur de la S.E.S.
- Respecter ses partenaires de jeu.
- Respecter l'encadrement sportif. \*1
- Respecter rigoureusement l'emploi du temps sportif qui lui est attribué. Se présenter à chaque début d'entraînement au local de la S.E.S à l'heure indiquée dans l'emploi du temps.

**\*2**

- Participer à tous les entraînements de la S.E.S.
- Alerter en cas de difficultés sportives le Coordonnateur Technique de la S.E.S.
- Honorer les sélections émanant de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.
- A participer à l'entraînement du Niort Rugby Club le mardi et de son club le vendredi soir, et avec ce dernier, aux matchs de sa catégorie le week-end.



**Paul Guerin**



# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **ARTICLE 5 : LES INFRASTRUCTURES ET LE MATÉRIEL SCOLAIRES ET SPORTIFS**

L'élève joueur s'engage à :

- Respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition.
- Respecter les consignes d'accès au gymnase. \*3
- Se servir du matériel de la S.E.S et d'E.P.S. après autorisation.

En cas de manquement aux règles d'utilisation des locaux et du matériel, l'élève joueur sera puni ou sanctionné en référence au chapitre 3 du règlement intérieur du lycée Paul GUERIN.

## **ARTICLE 6 : LE MÉDICAL**

L'élève joueur s'engage à :

- En cas de prise en charge par les services d'urgence, les parents devront se déplacer jusqu'aux services concernés pour prendre en charge leur enfant.
- Respecter rigoureusement les recommandations données par le corps médical.
- Ne pas consommer de substances illicites.
- En cas de besoin spécifique à l'infirmerie, les infirmières pourront effectuer le lien avec l'équipe encadrante.

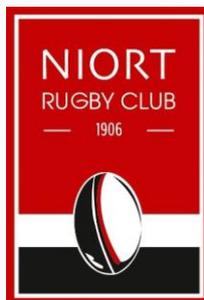
## **ARTICLE 7 : APPARTENANCE AU P.E.R.**

**En cas de manquement ou d'infraction au règlement intérieur, la commission disciplinaire de la S.E.S se réunira et statuera sur le maintien à la S.E.S.**

**A la fin de chaque année scolaire, l'appartenance à la section d'excellence sportive Rugby sera systématiquement remise à l'étude en fonction des résultats scolaires, sportifs et du comportement de l'élève joueur.**



**Paul Guerin**



# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **ARTICLE 8 : DISCIPLINE : PUNITION ET SANCTIONS**

En tant qu'élève au lycée Paul GUERIN, l'élève joueur est soumis au règlement intérieur et par conséquent au chapitre du règlement intérieur, en référence à la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 et au code de l'éducation article R511-13 modifié par décret n° 2011- 728 du 24 juin 2011.

En parallèle des décisions de l'établissement, l'élève joueur s'expose à des punitions et sanctions internes à la S.E.S en cas de manquement aux obligations et interdictions. Les sanctions sont prononcées par la commission disciplinaire de la S.E.S.

*Composition de la commission :* Proviseur du lycée, Président du Niort Rugby Club ou de son Représentant, C.P.E. du Lycée et le Coordinateur Scolaire de la S.E.S.

Les punitions :

- Suspension temporaire d'un ou plusieurs entraînements.
- Suspension temporaire d'une ou plusieurs compétitions.

Les sanctions :

- L'avertissement.
- L'exclusion temporaire de la S.E.S. (avec ou sans sursis).
- L'exclusion définitive de la S.E.S. (avec ou sans sursis).

La procédure disciplinaire S.E.S est automatiquement engagée lorsque l'élève est soumis à un conseil de discipline dans l'établissement ou à une exclusion ferme supérieure à trois jours.

En cas de saisie de la commission de discipline de la S.E.S, l'élève et les parents sont informés et entendus par un membre de la commission et reçoivent un courrier de la décision.

## **ARTICLE 9 : LE CLUB**

**Les deux premières années, le joueur reste affilié à son Club et lui sera proposé une double licence au Niort Rugby Club. La troisième année, en fonction de son niveau, ce dernier restera dans son club ou mutera au Niort Rugby Club.**

**Cette proposition sera faite en concertation avec le Club quitté, les parents, le joueur et le futur Club.**

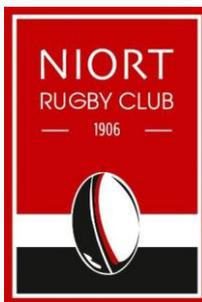
*\*1 : Aucune familiarité ne peut être admise.*

*\*2 : Même en cas de blessure.*

*\*3 : Accès, horaires et conduite à l'intérieur du gymnase.*



**Paul Guérin**



# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le ..... A..... ,

Signature du responsable légal 1 (obligatoire) :

Signature de l'élève joueur :

Signature du Coordinateur technique du Niort Rugby Club :

Signature du proviseur du Lycée Paul Guérin :



Paul Guerin



FRANCE  
RUGBY



# Dossier de Candidature

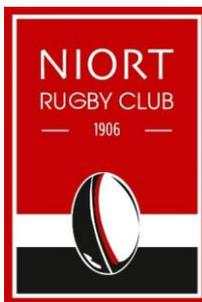
À retourner impérativement  
avant le jeudi 11 avril 2024 !



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Paul Guerin



## DOSSIER DE CANDIDATURE

**Journée de détection  
le Mercredi 22 mai 2024**

**JOUEUR :**

NOM(S) : .....

PRÉNOM(S) : .....

**PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Fiche de renseignements dûment complétée
- Fiche scolaire dûment remplie
- Fiche d'entretien dûment remplie
- Autorisation parentale
- Copie des bulletins des deux premiers trimestres de l'année scolaire en cours (2023/2024)



# FICHE SCOLAIRE

(À retourner impérativement avant le jeudi 11 avril 2024)

**À faire remplir par le professeur principal de la classe de l'élève.**

Dans le souci de mieux cerner les possibilités de l'élève, et pouvoir ainsi l'aider à réussir à la fois dans sa pratique sportive de haut niveau et dans sa scolarité, il est souhaitable que cette fiche soit remplie avec le maximum de précisions.

## PROFESSEUR PRINCIPAL :

NOM(S) : .....

PRÉNOM(S) : .....

## L'ÉLÈVE :

NOM(S) : .....

PRÉNOM(S) : .....

(Mettre une croix dans la case correspondante)

	T	S	Q	R
A fait preuve d'un travail régulier tout au long de l'année				
Attention soutenue en classe				
Se met facilement au travail				
Travaille vite et bien				
Fait des efforts personnels pour approfondir les matières enseignées				
Fait des efforts pour surmonter les difficultés rencontrées				
S'adapte facilement à des méthodes ou des situations nouvelles				
Organisé dans son travail				
Capable de travailler seul efficacement				
Compréhension rapide et sûre				
Stabilité des connaissances acquises				
A besoin d'être aidé pour surmonter ses difficultés				
Volontaire et persévérant				
Respecte les consignes				
Demande de l'aide lorsqu'il n'a pas compris				
Tient compte des conseils qui lui sont donnés				
Prend des initiatives				
Intervient en classe de façon réfléchie et pertinente				

T = Toujours

S = Souvent

Q = Quelquefois

R = Rarement

Signature du Professeur Principal :

# FICHE ENTRETIEN

(À retourner impérativement avant le jeudi 11 avril 2024)

**JOUEUR :**

NOM(S) : .....

PRÉNOM(S) : .....

Comment envisages-tu ton parcours scolaire à venir ? (*Lycée, études supérieures, autres, etc.*).

Peux-tu évoquer en quelques lignes ton projet sportif ? (*En m'éclairant sur ton parcours et en m'expliquant quels seraient tes objectifs sportifs, à court, moyen et long terme*).

Comment envisages-tu la vie quotidienne et hebdomadaire des athlètes à la S.E.S ?

Qu'est-ce qui motive ta candidature pour entrer au sein de la S.E.S ?



# AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT SURVENANT A UN LICENCIÉ MINEUR

## Joueur Mineur :

NOM(S) : .....

PRÉNOM(S) : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

En cas d'accident, en fonction des soins nécessaires, le responsable du stage, de la sélection, de l'entraînement, fera appel à un médecin, au SAMU, et vous préviendra le plus rapidement possible.

Pour cela, merci de préciser les renseignements suivants :

## Numéros de téléphone où vous pouvez être joint rapidement :

PÈRE : ..... MÈRE : ..... RESPONSABLE LÉGAL : .....

## Numéro de téléphone de voisin ou ami ou famille :

NOM(S) : ..... Téléphone : .....

Médecin Traitant : ..... Téléphone : .....

## Je soussigné :

Monsieur : .....

Madame : .....

Autorise tout transport, examen, soin ou intervention chirurgicale nécessaire

Autorise le responsable du stage, de la sélection, de l'entraînement :

- à demander l'admission en établissement de soins
- à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents.

Date..... ,

Signature du Père, de la Mère ou du représentant légal :

L'autorisation d'opérer donnée par anticipation au geste opératoire par les parents d'un enfant mineur n'a qu'une valeur relative. Elle ne dispense pas le praticien de s'efforcer de prévenir les parents de l'enfant concerné et d'obtenir directement leur consentement. Par contre, en cas d'urgence les soins doivent être donnés même si les parents ne peuvent être joints (article 42 du Code de déontologie médicale).

**FICHE INDISPENSABLE POUR TOUTE ADMISSION DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS**

# INFORMATIONS DIVERSES

Journée de détection : le **Mercredi 22 mai 2024 de 13h00 à 18h00.**

## Rappel de la démarche :

1. Retourner le dossier de candidature au Niort Rugby Club. Si vous n'avez pas encore le bulletin du 2ème trimestre, il est important de transmettre le dossier même incomplet à la date demandée. Il suffira de le transmettre le jour de la détection.
2. Une convocation sera envoyée au joueur pour participer à la journée de détection.
3. En suivant, la commission scolaire du Lycée examinera les dossiers scolaires et en fonction de l'orientation scolaire choisie par le joueur, donnera une suite favorable ou non.
4. Les résultats seront transmis par mail au joueur.
5. En cas de réussite, dans ce même mail sera précisée la démarche à suivre pour la suite (le joueur devra retirer auprès du Lycée un dossier d'inscription dans l'établissement...).

**Le dossier de candidature** est à retourner avant le jeudi 11 avril 2024 au Niort Rugby Club à l'attention de **Monsieur Asserquet Baptiste** à l'adresse suivante :

Niort Rugby Club  
57 Rue Sarrazine  
79000 NIORT

*Pour les joueurs et leurs parents souhaitant visiter le Lycée Paul GUERIN, les journées « portes ouvertes » sont prévues le **Vendredi 09 février 2024 de 17h00 à 20h00**, et le **Samedi 10 février 2024 de 09h00 à 12h00**.*

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Monsieur Asserquet Baptiste  
Coordinateur Technique du Niort Rugby Club

☎ 06 86 76 85 25

✉ [baptiste.asserquet@gmail.com](mailto:baptiste.asserquet@gmail.com)

